

Grenoble : y aura-t-il une Electre pour repeindre la fresque qui insulte nos policiers ?

écrit par Christine Tasin | 27 juin 2016



Le sieur Piolle, maire écolo de Grenoble, n'a pas volé les coups de plume qu'il se prend. Mais qui restent des coups de plume. Très symboliques... Des policiers tabassant la République à terre, c'est bien moins important qu'un étron sur le trottoir devant une mosquée... Cazeneuve suggère juste au Maire de demander pardon...



Pourtant le Maire finance le "street art" ("ça le fait" bien plus que de "l'art de rue" et tant pis pour les cochons de contribuables qui ne savent pas à quoi passent leurs sous) et

s'interdit tout regard sur le contenu au nom de la liberté d'expression, osant faire le parallèle avec Charlie Hebdo...

Je ne suis pas curieuse, mais je voudrais savoir, Monsieur le Maire, si vous vous seriez tu devant une oeuvre artistique comme celle-ci sur les murs de votre ville (on me pardonnera l'usage du mot "oeuvre" en l'occurrence, en ces temps de plug anal et de vagin de la reine élevés au rang d'oeuvre d'art) :



Ou encore devant une oeuvre comme celles-ci :





J'en doute fortement. Pour une raison très simple. C'est que les libertaires liberticides que sont les écolos ne voient la liberté que dans un sens, la leur. Partout ce sont eux qui dégainent les premiers pour interdire ce qui n'est pas conforme à leur doxa.

On a quelques beaux modèles en France. Et notamment **Jacques Boutault**, maire du deuxième arrondissement, à Paris, et membre de EELV qui fulmine à chaque fois que nous déposons une demande de manifestation place de la Bourse, refusant que ses administrés entendent les mots des islamophobes. Il fait à chaque fois une démarche auprès de la Préfecture afin qu'elle nous interdise.

<http://ripostelaique.com/Islam-islamisme-charia-l-aveu-de.html>

<http://paris.eelv.fr/interdiction-de-la-manifestation-organisee-par-riposte-laique-dans-le-2e-arrondissement-de-paris-la-mobilisation-a-paye/>

Le dit Jacques Boutault avait même interdit, en 2002, aux enfants de chanter La Marseillaise dans sa Mairie un 11

novembre...

Certes il n'est pas le seul, il suffit de lancer Google sur Duflot, Eva Joly, Mamère, Placé, pour ne pas parler de Cohn Bendit, pour avoir des centaines d'exemples des limites drastiques apportées à la liberté d'expression par les Verts d'EELV.

Alors, la takkya mise en oeuvre par Eric Piolle pour gagner du temps et permettre ainsi que, le plus longtemps possible, la foule puisse contempler "ses véritables ennemis", les policiers, est absolument inacceptable.

Electre, au secours, il faut que tu sortes à nouveau ton escabeau et tes tubes de peinture pour aller repeindre d'urgence cette saloperie !



<http://resistancerepublicaine.com/2015/06/17/breve-les-francaises-aux-africains-fresque-nettoye/>

En remerciement pour l'action résistante d'Electre ci-dessus et pour lui souhaiter un bon anniversaire demain, inscrivez-

vous sur son compte twitter et son compte facebook elle voudrait atteindre les 10000 suiveurs !

@ElectreIsMore

Facebook/ElectreOfficiel

A Grenoble, une œuvre d'art urbain jugée hostile à la police suscite la polémique

Deux policiers matraques en l'air, l'un portant un bouclier sur lequel est inscrit « 49.3 », une Marianne à terre. Il n'en fallait pas beaucoup plus pour que [la peinture murale de l'artiste Goin à Grenoble](#) fasse [parler](#) d'elle. Une polémique d'autant plus vive que l'œuvre a été peinte dans le cadre d'un festival d'art urbain subventionné par la mairie écologiste.

« Une fresque honteuse », a jugé Jean-Pierre Barbier ([Les Républicains](#)), député et président du conseil départemental de l'Isère.

« Voir des policiers représentés en train de [matraquer](#) Marianne, et donc la République, alors que depuis plusieurs mois, et pas plus tard qu'il y a dix jours, ils ont donné leur vie pour elle, c'est indigne ! », a réagi Patrick Mairesse, directeur départemental de la sécurité publique, cité par le quotidien régional [Le Dauphiné libéré](#).

« Quand la collectivité locale finance, sur l'argent des contribuables grenoblois, une fresque réalisée dans le cadre d'un festival subventionné à hauteur de 25 000 euros, à la vue de tous, dans l'espace public, elle est responsable des messages passés. Par respect pour ceux qui nous protègent, il faut [effacer](#) immédiatement cette fresque inacceptable dans le [contexte](#) », a souligné l'ancienne ministre socialiste Geneviève Fioraso, députée de la première circonscription de l'Isère.

Bernard Cazeneuve affirme son soutien aux policiers

Sur [Twitter](#), le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve a affiché son « plein soutien aux policiers qui protègent chaque jour les Grenoblois » :

« Nous, en tant que politiques, on s'interdit de [vouloir gérer](#) la création artistique », a-t-on répliqué au cabinet du maire Eric Piolle, où on relève le « grand succès » du Grenoble Street Art Fest. « On comprend la réaction de la [police](#) et d'autres, mais ça reste une œuvre d'art, et l'art peut [être](#) subversif », fait-on [valoir](#). « L'art a vocation à [créer](#) du débat, voire de la polémique », a ajouté la

mairie. L'œuvre a été peinte sur un mur du quartier de la gare qui doit être détruit « dans les jours ou les semaines qui viennent », précise-t-on de même source.

M. Piolle parle d'un « festival indépendant » sur lequel « nous ne voulons pas avoir de droit de regard ». Il précise :

« On comprend bien sûr l'émoi de la police. Mais comprendre cet émoi ne veut pas dire s'asseoir sur les textes fondateurs de la République. (...) La liberté d'expression fait partie des bases fondamentales de la République. C'est ce que nous défendons tous et ce que la police a défendu après les attentats contre "Charlie Hebdo". »

Jérôme Catz , organisateur du festival, estime dans *Le Dauphiné libéré* que le but de l'artiste n'était pas de stigmatiser les policiers mais bien l'Etat : « D'ailleurs, dès vendredi quand nous avons su qu'il y avait une polémique, l'artiste, qui est un artiste anonyme qui cherche à faire réagir les gens, a rajouté un titre à son œuvre, qu'il a appelée L'Etat matraquant la Liberté. »

http://www.lemonde.fr/arts/article/2016/06/27/a-grenoble-une-uvre-de-street-art-juge-e-anti-police-suscite-la-polemique_4958568_1655012.html